LA COUR DES COMPTES DÉCLARE LA GUERRE AUX HOSPITALIÈRES ET HOSPITALIERS !

Le dernier rapport de la Cour des comptes, de septembre 2026, pointe du doigt la masse salariale de la Fonction publique et exige un effort de 17 à 20 milliards d'euros d'économies.

Alors que les agent·es des hôpitaux publics et des établissements médico-sociaux croulent sous la charge de travail, que les services ferment faute de moyens et que les conditions de travail se dégradent chaque jour, les juges des finances publiques proposent de détruire un peu plus le service public de santé !

Leurs préconisations nauséabondes :

- Suppression de postes dans les filières administratives et techniques : la Cour préconise de réduire de **8 000 agent·es** les effectifs administratifs **à l'horizon 2032**, négligeant que sans eux, les soignant·es ne peuvent pas travailler, alors que de nombreux postes vacants ou ouverts aux concours ne sont pas pourvus.
- Blocage des salaires et sous-indexation du point d'indice : elle recommande de plafonner la revalorisation du point à hauteur de 25 % de l'inflation, actant une baisse programmée du pouvoir d'achat de toutes et tous les agent·es !
- Freinage des carrières : le rapport propose de retarder de 6 mois les avancements d'échelons et de grades pour « *économiser* » 1,5 milliard d'euros sur le dos de notre ancienneté.
- Coup de rabot sur les primes et revalorisations : volonté d'encadrer et de diviser par deux l'enveloppe des mesures catégorielles (ce qui remet directement en cause les accords du Ségur).
- Attaques sur les arrêts-maladies : maintien de la réduction à 90 % du salaire dès le 1er jour d'arrêt et **menace d'allongement du délai de carence à 3 jours**, culpabilisant les agent·es malades de leurs conditions de travail éprouvantes !

« L'ensemble des personnels de la santé ne constitue pas un coût à rationaliser, mais la richesse de notre système de santé ! »

Face à cette logique comptable destructive, le collectif CGT des personnels administratifs affirme :

NOS URGENCES	NOS REVENDICATIONS CLAIRES
Emplois	*Un plan de recrutement massif immédiat dans toutes les filières (soignante, administrative, technique, médico-technique).*
Salaires	L'augmentation générale de la valeur du point d'indice alignée a minima sur l'inflation réelle.
Conditions de travail	La prise en compte de la pénibilité, le respect du temps de repos et l'abrogation des jours de carence.
Financement	Le financement à 100 % des besoins des hôpitaux et structures médico-sociales par la Sécurité sociale, l'abandon des cures d'austérité !

Ne laissons pas casser nos droits et dépouiller nos hôpitaux ! PRÉPARONS ET ORGANISONS LA RIPOSTE ET LA MOBILISATION !

Fédération CGT Santé et Action Sociale - 09/2026 Ne pas jeter sur la voie publique.

Fédération Santé et Action Sociale - Case 538 - 263 rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX - revendic@sante.cgt.fr - Tel : 01 55 82 87 88